

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025, 2026 ET 2027

Conformément à la loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines ont adopté, le 9 décembre dernier, le budget pour l'exercice financier 2025 de même que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2025, 2026 et 2027.

Vous constaterez à la lecture de ce document que le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière demeurera le même qu'en 2024 à 0,70 \$/100 \$ d'évaluation, incluant le service de dette imposable à l'ensemble. Le compte de taxes moyen pour une résidence augmentera de 29 \$ ou 49 \$ selon que les propriétés bénéficient du réseau d'égouts ou ont une fosse septique, soit une majoration de 1,3 % à 2,2 % de la facture de taxes. La valeur moyenne d'une propriété en 2025 est de 274 125 \$.

Nos revenus d'opération sont en légère diminution à près de 5,6 M \$ (baisse de 1,1 %), surtout en raison de la baisse des revenus de transferts. Au niveau des charges, nous avons pu réduire nos dépenses d'opération de 4,4% par rapport à 2024 pour les ramener sous la barre des 6 M \$. En calculant la vente de nos actifs à la Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI), nous pouvons maintenir une excellente marge de manœuvre financière tout en équilibrant notre budget de fonctionnement sans devoir affecter nos surplus, une première depuis 2018. Rappelons que plusieurs projets d'importance sont prévus pour les trois prochaines années, le Plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 totalisant 15,7 M \$ comparativement à 13,3 M \$ pour le précédent exercice. Voici un aperçu des principales activités d'investissement pour 2025:

- Construction dès le printemps des infrastructures du Développement résidentiel Guilbault dans le secteur Grondines et implantation d'un CPE de 37 places;
- Finalisation des aménagements en bordure du fleuve dans le secteur du quai de Grondines (le projet « Zone fleuve »);
- Réfection du quai de Deschambault;
- Acquisition d'une rétrocaveuse, d'un camion 6 roues et remplacement d'une camionnette pour les travaux publics;
- Construction d'un abri pour le dépôt de matériaux secs et le remisage de notre machinerie;
- Acquisition d'une surfaceuse avec remorque ("zamboni") pour l'entretien de nos patinoires;
- Ajout de deux bornes électriques pour les autos et aménagement de deux stations de recharge pour les vélos électriques;
- Achat et installation progressive de compteurs d'eau afin de se conformer aux exigences gouvernementales;
- Achat et installation de génératrices pour des fins de sécurité publique advenant un sinistre;
- Couvent de Deschambault : la priorité sera accordée à la recherche d'une solution de chauffage efficace et qui s'inscrit dans nos objectifs de développement durable et de réduction des GES. Une étude récente a démontré que nous n'avons pas la capacité électrique suffisante à cet endroit pour mettre en place un chauffage conventionnel par plinthes, thermopompes ou autres systèmes misant exclusivement sur l'électricité. Rappelons que l'ancien système de chauffage à l'huile a rendu l'âme l'automne dernier...

Globalement, l'accent sera mis en 2025 sur l'entretien de nos infrastructures routières, de nos bâtiments et de nos parcs. Force est de constater que plusieurs de ces actifs ont "manqué d'amour" au fil des ans. Nous mettrons également sur "pause" le projet de construction d'une nouvelle caserne centralisée pour nous laisser le temps, avec la RéPPI, d'évaluer nos besoins réels à ce sujet.

Il est important de considérer que la municipalité peut compter sur des programmes d'aide financière afin de soutenir plusieurs de ses projets, et ce, au bénéfice des citoyens. Et puisque le service de la dette a été maintenu au fil des ans à environ 1% du budget, nous adopterons des règlements d'emprunt pour réaliser certains des projets mentionnés au Plan triennal d'immobilisations (PTI).

Nous vous invitons à prendre connaissance des grandes lignes du budget et du PTI. Vos questions et commentaires seront les bienvenus. J'en profite pour remercier tous les membres de notre équipe municipale ainsi que les membres du Conseil qui ont contribué à cet exercice budgétaire.

Patrick Bouillé, maire



MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES



DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2025

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	estimation 2024***	budget 2024	budget 2025	variation budget \$
Taxes	4 857 249 \$	4 824 075 \$	4 882 565 \$	58 490 \$
Paiements tenant lieu de taxes	111 739 \$	108 670 \$	112 025 \$	3 355 \$
Transferts	510 195 \$	432 425 \$	267 065 \$	-165 360 \$
Services rendus	137 319 \$	106 095 \$	140 595 \$	34 500 \$
Imposition de droits	88 367 \$	95 000 \$	99 000 \$	4 000 \$
Amendes et pénalités	5 697 \$	10 000 \$	10 000 \$	0 \$
Intérêts	128 972 \$	56 735 \$	62 000 \$	5 265 \$
Autres revenus	19 564 \$	26 000 \$	23 000 \$	-3 000 \$
Total:	5 859 102 \$	5 659 000 \$	5 596 250 \$	-62 750 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	estimation 2023	budget 2024	budget 2025	variation budget \$
Administration générale	1 264 828 \$	1 157 110 \$	986 395 \$	-170 715 \$
Sécurité publique	753 511 \$	744 400 \$	837 570 \$	93 170 \$
Transport	1 179 596 \$	1 211 110 \$	1 266 230 \$	55 120 \$
Hygiène du milieu	1 237 312 \$	1 327 890 \$	1 126 915 \$	-200 975 \$
Santé et bien-être	15 027 \$	23 610 \$	23 560 \$	-50 \$
Aménagement, urbanisme et développement	388 728 \$	404 205 \$	457 645 \$	53 440 \$
Loisirs & culture	1 080 922 \$	1 279 550 \$	1 175 985 \$	-103 565 \$
Frais de financement	29 437 \$	29 825 \$	27 300 \$	-2 525 \$
Remboursement de la dette	68 800 \$	68 800 \$	70 700 \$	1 900 \$
sous-total =	6 018 161 \$	6 246 500 \$	5 972 300 \$	-274 200 \$
Investissements	44 315 \$		0 \$	0 \$
Affectation surplus	-600 979 \$	-583 000 \$	0 \$	583 000 \$
Conciliation à des fins fiscales	2 000 \$	-4 500 \$	-376 050 \$	-371 550 \$
Total:	5 463 497 \$	5 659 000 \$	5 596 250 \$	-62 750 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	395 605 \$			

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	estimation 2024	budget 2024	budget 2025	variation budget \$
Revenus:				
Transferts		40 000 \$	911 000 \$	871 000 \$
Autres revenus	8 837 \$	291 845 \$	169 345 \$	-122 500 \$
Total:	8 837 \$	331 845 \$	1 080 345 \$	748 500 \$
Dépenses d'investissements:	434 249 \$	1 570 875 \$	2 115 615 \$	544 740 \$
Affectations:				
Activités de fonctionnement	55 315 \$	0 \$	0 \$	
Surplus affecté et non affecté	258 422 \$	1 239 030 \$	1 035 270 \$	-203 760 \$
Total:	322 574 \$	1 570 875 \$	2 115 615 \$	544 740 \$
Excédent (déficit) des activités d'investissements	(111 675 \$)			
TOTAL BUDGET:		7 817 375 \$	8 087 915 \$	270 540 \$

évaluation moyenne 2025: 274 125\$ / évaluation moyenne 2024: 273 555\$
 taxe foncière générale+service de dette: 2025: 0,70\$ ---2024: 0,70 \$

	2024	2025
Taxe foncière générale	1 914.89 \$	1 918.88 \$
Aqueduc	135.00 \$	140.00 \$
Ordures	110.00 \$	130.00 \$
Fosse septique	100.00 \$	120.00 \$
Total:	2 259.89 \$	2 308.88 \$

***L'expression "estimation 2024" correspond à la somme des montants réels des revenus et dépenses au 31 octobre 2024 plus une estimation des revenus et dépenses à venir pour les mois de novembre et décembre 2024.